

# CONSEIL GENERAL



## MARCHISSY

Vous êtes convoqués à la séance du Conseil Général  
**le mercredi 8 octobre 2025 à 19 h 30**  
**au Parlement vaudois, rue Cité-Devant 13, 1005 Lausanne**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Partie statutaire
2. **Préavis-3-2025 : dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise 2025 (DISREN)**
3. **Préavis-4-2025 : règlement et tarifs des émoluments du contrôle des habitants**
4. **Préavis-5-2025 : arrêté d'imposition 2026**
5. Communications de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

### IMPORTANT :

Il est porté à votre attention qu'en tant que conseiller assermenté votre présence est requise pour le bon fonctionnement du Conseil général (atteinte du quorum). Si vous ne pouvez être présent à la séance, merci de vous excuser auprès de la secrétaire, (079.723.42.26) ou par mail : [secretariat.conseilgeneral@marchissy.ch](mailto:secretariat.conseilgeneral@marchissy.ch), afin que nous puissions prendre nos dispositions.



La Présidente

Laurence Bassin

Annexes : le procès-verbal du dernier Conseil est joint à la convocation ainsi que les préavis et leurs annexes.

18 :00 : départ du car sur le parking derrière l'arrêt de bus de Marchissy

Pour les personnes se rendant directement à Lausanne, rendez-vous dès

19 :15 devant le Parlement et si arrivée tardive, appelez le 076 337 19 70.

19 :30 : début du Conseil

21 :00 env : visite du Parlement avec les députées Mmes Joséphine Byrne-Garelli et Laurence Bassin

21 :30 : apéritif

22 :30-23 :00 : retour en car selon les consignes.